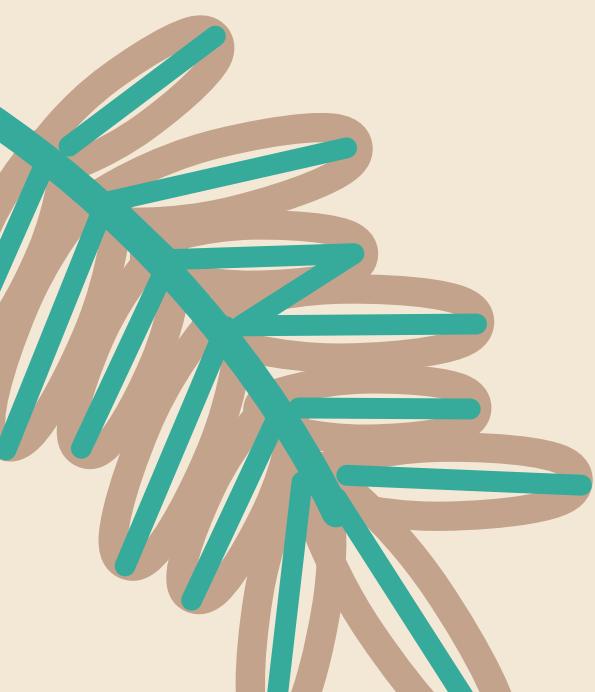


La médiation

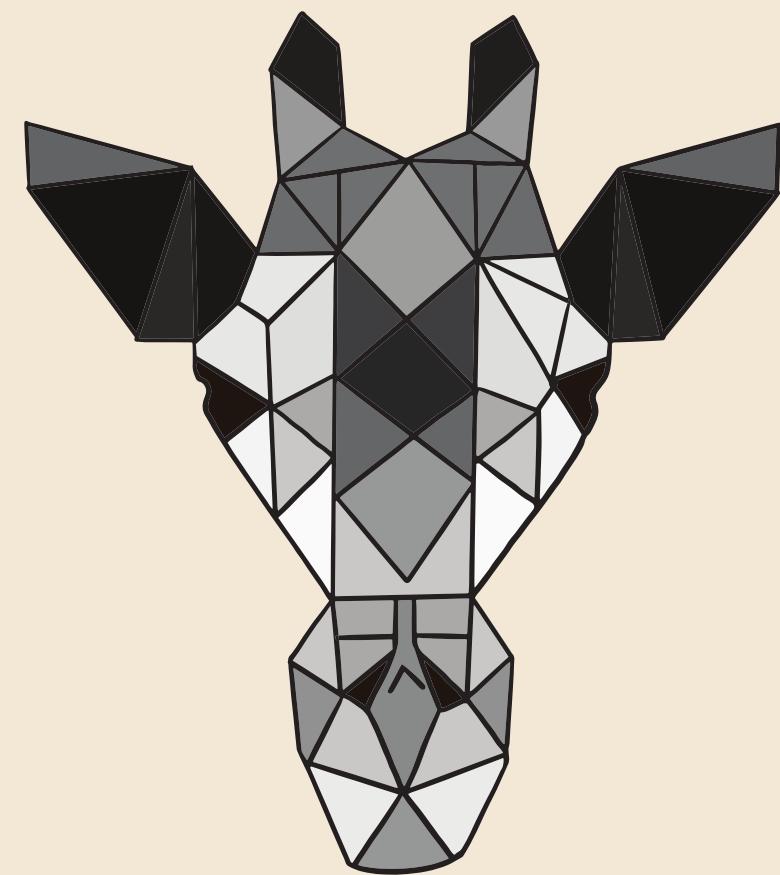
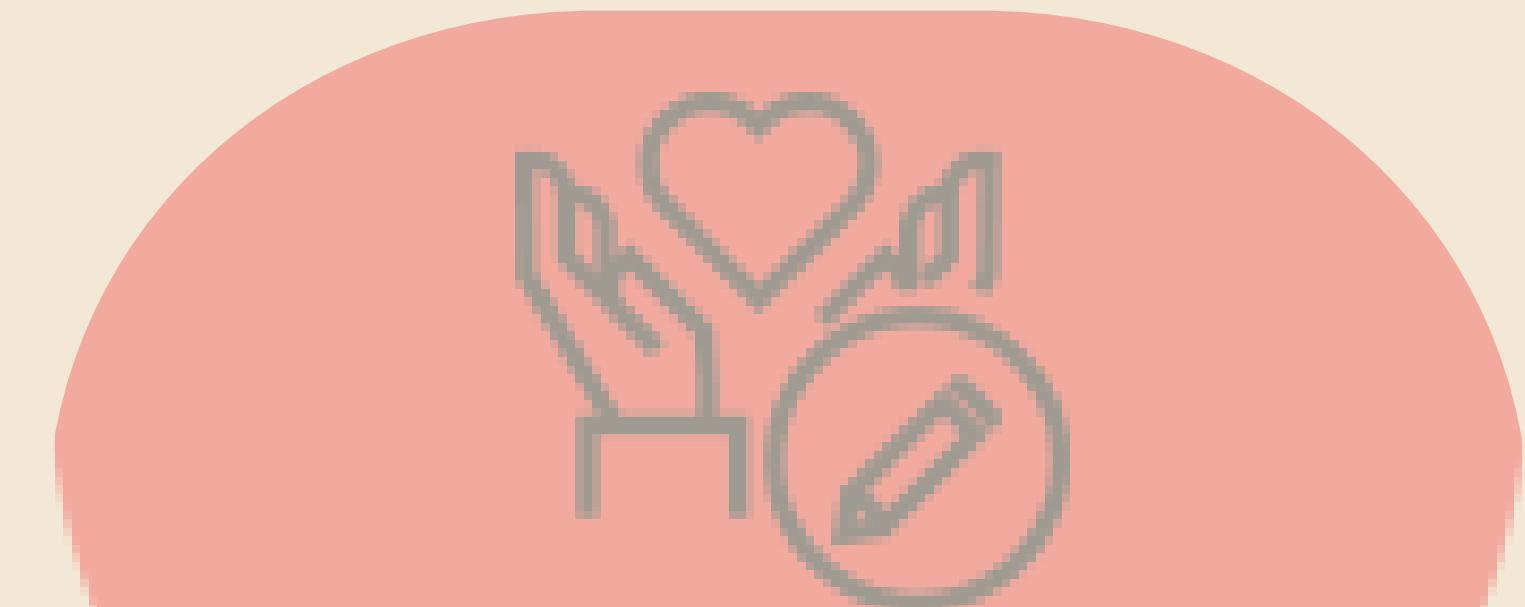
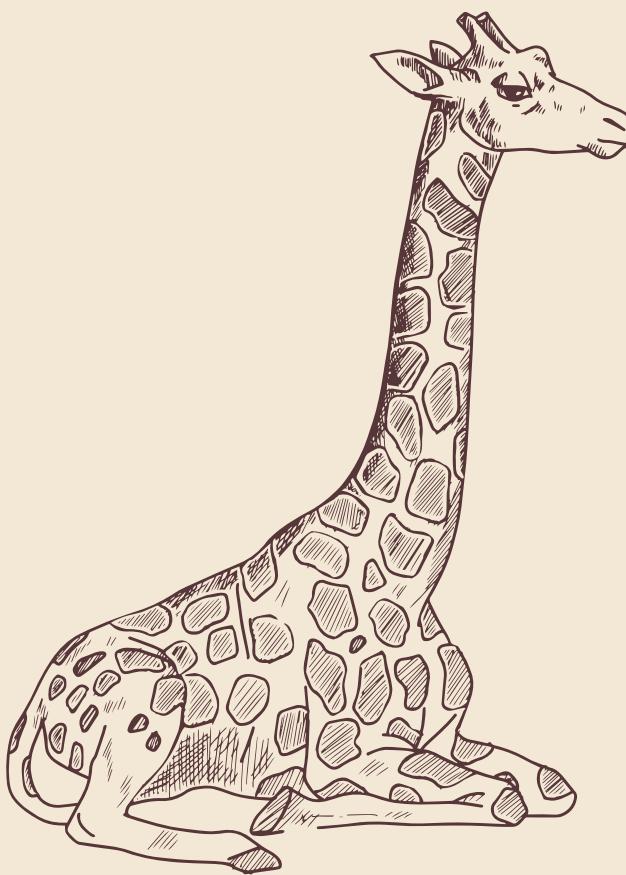
par les pairs

Présentation du dispositif



Définition du dispositif

"La médiation par les pairs est le processus qui permet, lors d'un conflit, l'intervention de personnes extérieures et formées pour dépasser le rapport de force et trouver une solution sans perdant ni gagnant." - Médiauteurs France



Les bénéfices de la médiation par les pairs: Pourquoi l'instaurer à Jacques Amyot?

CLIMAT SCOLAIRE

Les désaccords entre deux élèves ou plus peuvent conduire à de la violence lorsqu'ils ne sont pas réglés.
Permet un apaisement des relations entre élèves

RÉSOLUTION DES CONFLITS

Les adultes ne sont pas toujours les mieux placés pour résoudre un conflit. Ainsi, permettre aux élèves de le faire entre eux peut s'avérer être une bonne alternative.

PRÉVENTION DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Aider les élèves à exprimer leurs émotions. Prévenir et lutter contre toutes formes de violences, dont le harcèlement. Contribuer à une école bienveillante favorisant l'épanouissement et la réussite.

Points de vigilance

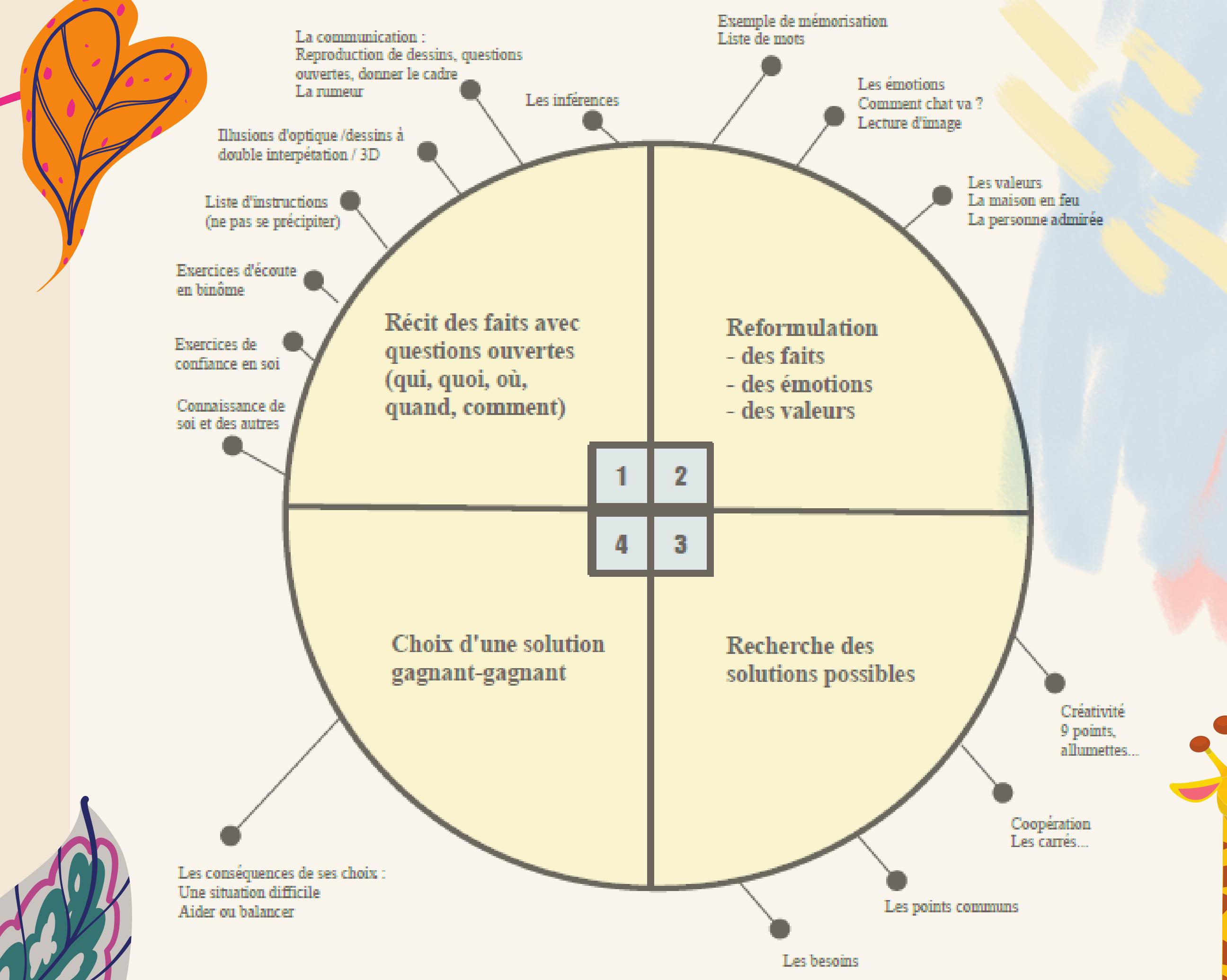
- Positionnement des adultes
- Positionnement des élèves (ne pas en faire des préfets)
- Ne se substitue pas aux sanctions
- Légitimité des médiateurs

Mise en place: Les étapes indispensables

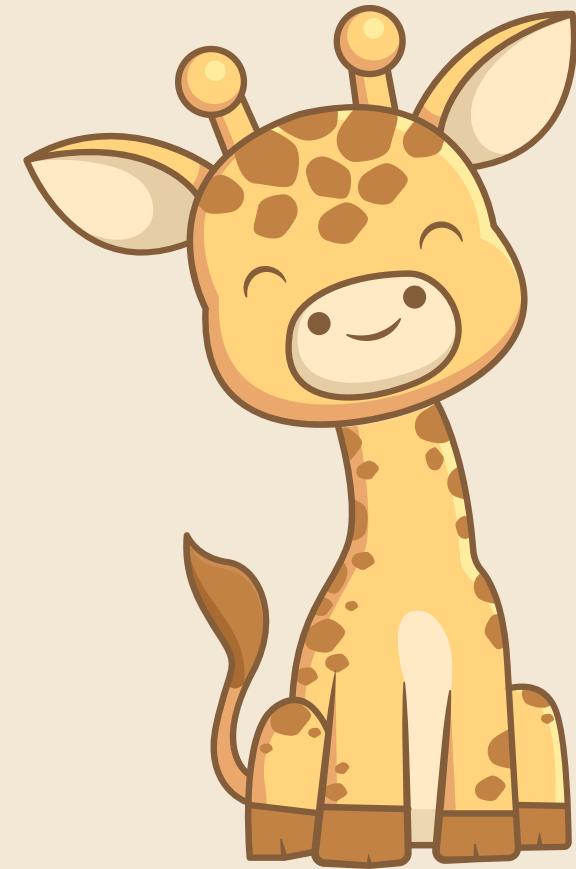
- 1/ Créer un comité de pilotage adultes (permet d'assurer la pérennité du projet) : Mme BELLAN, M GORRITA, M. GATINEAU, Mme SCHMIDT, Mme SFRECOLA
- 2/ Le Comité de Pilotage choisit les élèves parmi les élèves volontaires et ou nommés; formation adultes + élèves.
- 3/ Information en direction des élèves (par les professeurs principaux : vie de classe ; support vidéo?).



La formation



La médiation en situation



Un protocole strict

- 1/ Lors d'un conflit entre deux élèves, les médiateurs peuvent intervenir l'action immédiate des adultes.
- 2/ La médiation est proposée aux deux élèves en conflit, qui sont libres d'accepter ou de refuser. Prise de rdv.
- 3/ 3 médiateurs par entretien. 2 médiés.
- 4/ Entretien de 10 minutes maximum : les médiateurs se présentent, écoutent et amènent les élèves à trouver une solution par eux-mêmes à leur conflit.
- 5/ Les médiateurs ne jugent pas, ne prennent pas parti pour l'un ou l'autre des élèves et respectent la discréetion.
- 6/ A la fin de l'entretien, retour des médiateurs auprès d'un adulte du comité de pilotage.

La médiation en situation



Un protocole strict

- 1/ Accueil des élèves, présentation des règles
- 2/ Examen du conflit : Chaque médié a un temps de parole
- 3/ Reformulation par les médiateurs, émergence de valeurs
- 4/ Recherche d'une solution GAGNANT-GAGNANT



Concrètement:

Sur les horaires de récré, en salle de médiation. Accueil des élèves sur rdv

Lundi : Mayalen, Chloé, Ana Vitoria

Mardi : Louka, Joshua, Looan

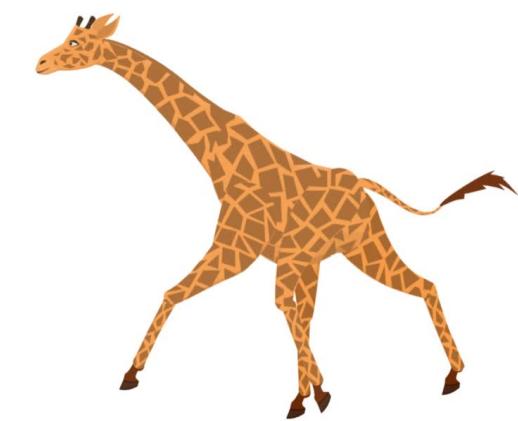
Jeudi : Mayalen, Chloé, Ana Vitoria

Vendredi : Louka, Joshua, Looan

Eva : En mode mobile

Chaque jour, un des adultes référents vérifie les rapports.

Chaque mois, scannés + mis à dispo dans un dossier partagé





A terme:

Inscrit dans le projet d'établissement

Modifications dans les carnets :

- **explication du protocole**
- **système de prise de rdv**

Cimer pour votre écoute

